

EXERCICE 2016

CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

Formation plénière - Séance du 20 juin 2016

DELIBERATION N°2016-01

Le conseil académique s'est réuni le lundi 20 juin 2016 en séance plénière, sur convocation du président de l'université, adressée le jeudi 9 juin 2016.

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L712-4 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'Université, notamment les articles 25 et 28,

Point de l'ordre du jour :

Election du vice-président étudiant du conseil académique.

Exposé de la décision :

Conformément à l'article L 712-4 du code de l'éducation et à l'article 25 des statuts de l'université, le conseil académique doit élire un vice-président étudiant chargé des questions relatives aux études et à la vie de l'étudiant en lien avec les CROUS.

Scrutin:

M. Léo Brou, représentant titulaire du collège des étudiants, est le seul candidat.

Résultats du scrutin :

Nombre de membres constituant le conseil :	80
Quorum :	41
Nombre de membres participant au vote :	47
Blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés	47
Nombre de voix obtenues :	47

En conséquence, M. Léo Brou est élu vice-président étudiant du conseil académique.

Fait à Tours, le 21 juin 2016

Le Président,



Philippe Verdix

- 3 OCT. 2016

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

Transmise au recteur le :

- 3 OCT. 2016